
BONNE NOUVELLE ? ? ? NOTRE DIRECTION SE PREOCCUPE ENFIN DE L'ACCUEIL DU PUBLIC...

Oui, mais juste pour empêcher la tenue d'HMI...

Mais jusqu'où ira la DDFiP du Lot dans son acharnement anti-syndical, et quand s'arrêtera sa volonté permanente de remettre en cause la totalité des droits des agents de ce département ???

Depuis des années, notre section se bat régulièrement contre toutes les tentatives de la direction pour bafouer les droits des agents du département :

- **Frais de déplacements** : il y a quelques années, il a fallu une lutte acharnée des élus CGT du CTL pour repousser les propositions de la direction, et imposer la re-convocation d'un nouveau CTL afin de faire admettre que les agents pouvaient prétendre au remboursement de leurs frais kilométriques, alors que la direction voulait généraliser le remboursement sur la base du tarif SNCF pour tous, même si la directive nationale prévoyait le contraire;
- **HMI du 22 septembre 2015** : les agents bénéficiaient d'une autorisation d'absence d'1/2 journée, mais la direction a tenté de ne créditer que 3 heures sur Agora, en dépit des textes nationaux... Là encore, il a fallu une intervention forte de la CGT pour que les droits des agents soient respectés ;

Aujourd'hui, la direction s'attaque au droit à l'information des agents ! Chaque agent a droit à 1 Heure Mensuelle d'Information (HMI). C'est un droit, et on ne peut pas accuser les syndicats du département d'en abuser. La CGT a l'habitude d'effectuer une fois par an environ, une tournée des postes pour informer les agents, mais aussi recueillir leur avis et entendre leurs doléances.

Une fois par an, c'est encore trop pour notre direction, qui cette année, a voulu imposer que les HMI ne se tiennent que pendant les heures de fermeture au public... Règle locale, une fois encore en totale contradiction avec la charte du dialogue social établie nationalement...

Voilà plus de 10 ans que la CGT rend visite à tous les collègues du département, que ces visites sont appréciées des agents qui y trouvent l'occasion d'échanger sur leurs conditions de travail. Et aujourd'hui, la direction voudrait empêcher ce moment de dialogue, revenir sur ce droit en compliquant à l'extrême la vie des militants bénévoles alors même que rien dans les textes nationaux n'interdit la tenue d'HMI sur les plages d'ouverture...

Argumenter sur l'accueil du public... C'est quand même fort de la part d'une direction qui a imposé les réductions des horaires d'ouverture, et qui ferme des trésoreries dans lesquelles elle n'a jamais mis les pieds... Vraiment, si tous les cadres de l'armée mexicaine n'ont rien de mieux à faire qu'à perdre leur temps à inventer des contraintes aux agents et aux syndicats, on veut bien leur faire la liste des postes et services où il manque du monde afin qu'ils y exercent leurs compétences utilement...

Malgré nos arguments, et les textes clairement en faveur du respect du droit à l'information, la direction locale s'est arc-boutée sur une position intenable et de mauvaise foi. Il a donc fallu que les services RH de Bercy interviennent pour rappeler que la tenue des HMI est tout à fait autorisée sur les heures d'ouverture. Néanmoins face à l'insistance de notre direction locale une interprétation restrictive de la circulaire nous est finalement opposée par simple mail « *la tenue de HMI sur des postes comportant un effectif très réduit (de 1 à 3 agents) ne peut être autorisée pendant les heures d'ouverture au public pour des raisons de sécurité et de nécessité de service* ». Cette directive appliquée au département n'est pas acceptable puisqu'elle concerne la quasi-totalité de nos postes.

Sécurité et nécessité de service??? Les agents travaillent parfois seuls dans ces mêmes postes, sans que cela pose de problème à la direction. Et en tant que premiers défenseurs des services publics de proximité, nous n'avons jamais empêché l'accueil du public pendant les HMI, c'est pour nous une priorité. Tout ceci est un faux prétexte, un de plus pour entraver l'activité syndicale en la complexifiant à l'extrême.

Une fois encore, la CGT se battra pour que les droits des agents soient respectés !

Nos visites de postes seront maintenues, car il n'est pas question pour nous de reculer sur nos acquis.